

## Préservation des bois, protection des personnes contre les nuisibles :

### Les principaux enjeux d'un marché en mouvement, vus par FCBA

*Termites, punaises de lit, champignons... : les nuisibles et parasites du bâtiment sont nombreux, voire en recrudescence. Un salon dédié aux technologies de contrôle en la matière, Parasitec, s'est tenu, il y a quelques semaines, à Paris. L'Institut technologique FCBA, qui, à travers son activité de certification, joue un rôle-clé dans le contrôle de la qualité et des performances de produits, services et personnes, dans ces domaines notamment, était au rendez-vous.*

*Quels constats fait-il sur ces infestations ? Quels enjeux sont, selon lui, prioritaires ? Quelles recommandations, à destination des professionnels du secteur 3D (Désinfection, Désinsectisation, Dératisation), comme des particuliers ? Les réponses de FCBA.*

#### Constatez-vous une évolution des questions, attentes et profils de professionnels, en matière de préservation des bois, et pour tous les types de bâtiment, de gestion des nuisibles ?

L'environnement scientifique et technique avec lequel les professionnels doivent conjuguer est très changeant, avec, en premier lieu par exemple, un accès de plus en plus contraint et limité aux solutions biocides. Cela implique, pour l'ensemble des acteurs intervenant dans la régulation et / ou l'élimination de populations de nuisibles, une maîtrise d'autant plus parfaite de tous les outils à leur disposition, de façon à être en mesure de les sélectionner et les adapter selon chaque environnement et contraintes associées.

Le diagnostic se doit donc d'être beaucoup plus poussé, être associé à la mise en place de monitoring, pour une approche plus raisonnée du traitement à proprement parlé. Cette approche est valable quel que soit le type de nuisibles. Les questions et attentes des professionnels sont ainsi clairement de plus en plus centrées sur ces nouvelles orientations.

#### Selon vous, dans le domaine de lutte contre les nuisibles, quel est aujourd'hui le principal enjeu ?

Quel que soit le nuisible (termites, champignons, punaises...), lorsqu'un bâtiment est infesté, les impacts sont souvent considérables pour les usagers, en termes de confort, de santé et de budget. D'autant que certains sont en nette augmentation, à l'image des punaises de lit ces derniers mois.

Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), un foyer sur dix serait touché par ce type d'infestation. Une réunion interministérielle était d'ailleurs consacrée à ce sujet début octobre.



Se débarrasser de ces nuisibles est complexe et nécessite souvent l'intervention de professionnels. Selon la Chambre Syndicale 3D, les interventions pour désinfection concernant les punaises de lit ont d'ailleurs bondi de 65 % entre l'été 2022 et l'été 2023<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Source : <https://www.cs3d.fr/>

Dans ce contexte, selon nous, la priorité est celle de la professionnalisation des entreprises appelées à intervenir. Il est indispensable que celles-ci disposent du savoir-faire approprié et maîtrisent parfaitement les outils à leur disposition, de la détection, jusqu'à l'utilisation de produits biocides, en passant par le monitoring.

Dans ce contexte, l'enjeu est double. Il faut à la fois :

- Les accompagner dans une montée en compétences indispensable, en phase avec les règles de l'art et la réglementation en vigueur ;
- S'assurer du respect de ces exigences et permettre aux entreprises d'en faire la preuve.

C'est la mission des certifications telles que délivrées par FCBA en matière de préservation des bois et de gestion des nuisibles dans les bâtiments. Ainsi :

Pour la protection du bâti :

- **CTB A+**, qui évalue et atteste la compétence des entreprises à délivrer une prestation de qualité et raisonnée, dans le domaine de la protection des bois en œuvre et du bâti contre les pathologies liées aux insectes, champignons et termites – 1 125 entreprises bénéficient de cette certification (cf. [www.ctbaplus.fr](http://www.ctbaplus.fr)).
- **CTB P+**, qui permet de garantir l'efficacité des produits de préservation des bois pour un usage et une cible, tout en maîtrisant l'impact santé-environnement.

Pour la protection de la santé humaine :

- **CEPA Certified**, qui atteste la compétence des prestataires intervenant dans une activité de lutte contre les nuisibles (rongeurs, insectes). Elle permet au prestataire de valoriser son organisation interne et se positionner sur des secteurs (hôtellerie, industrie agro-alimentaire) qui exigent de plus en plus de garanties et de certifications. Une trentaine d'entreprises sont certifiées CEPA Certified par FCBA (cf. [www.fcba.fr/prestations/certifier-evaluer/cepa-certified/](http://www.fcba.fr/prestations/certifier-evaluer/cepa-certified/)).

### Et-au-delà des professionnels, en quoi ces certifications sont-elles utiles pour la collectivité ?

Pour les usagers, la certification constitue un gage de confiance et de fiabilité, un moyen de s'assurer des compétences du professionnel sollicité, celles-ci ayant été contrôlées par un organisme tiers et indépendant. C'est fondamental, surtout au regard de l'importance des désagréments générés, qu'ils soient psychologiques, financiers, etc.

Les certifications constituent en ce sens un outil objectif pour tous les donneurs d'ordre concernés par ces infestations : logement, ERP, établissements scolaires, hôtels, etc.

### À propos de l'Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement)

Créé en 1952, le centre technique industriel, FCBA a pour missions de promouvoir le progrès technique et contribuer à améliorer le rendement et la garantie de la qualité dans l'industrie.

Son champ d'action couvre l'ensemble des filières forêt-bois et ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers...

Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs.

Ses activités se regroupent autour de trois grands axes :

- Mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information ;
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, certification, qualité, technologies de pointe ;
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation

[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)